

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Plan-les-Ouates, 11 juin 2022

Pascal Praz, Président, salue avec un immense plaisir les délégués des associations et les amis d'OVR-CH qui, après deux ans de restrictions sanitaires Covid, retrouvent notre traditionnelle Assemblée générale. Il remercie la Ville de Plan-les-Ouates et son Comité Plan-les-Ouates – Sângeorgiu de Pădure de nous accueillir pour la deuxième fois. Comme nos partenariats, pendant cette période, le Comité OVR-CH a essayé tant bien que mal de maintenir les contacts.

Il remercie l'équipe de Plan-les-Ouates de sa patience, en route pour organiser cette rencontre depuis 2019.

Le Président transmet le bonjour de l'Ambassadeur Arthur Mattli, retenu à Bucarest.

Il a rencontré SE Monsieur Bogdan Mazuru, Ambassadeur de Roumanie, il y a quelques jours à Berne. Pour avoir été en poste à Paris, il connaît bien l'OVR et remercie ses acteurs pour leur amitié envers son pays (cf. le message Annexe 1).

La bienvenue est aussi souhaitée aux représentants d'OVR/F-Solidarité venus en voisins et à Monsieur Gianni Ghiringhelli, archiviste à Blonay-St-Légier et intervenant de l'aprèsmidi.

On pense également à Francisc Giurgiu, Président d'OVR-RO, très attendu pour son entremise sur le terrain dans le cadre l'action commune OVR-CH/OVR-Solidarité en faveur de l'Ukraine, dont le vol a malheureusement été annulé.

Le Président salue également M. Fred Fichot, représentant d'OVR-Solidarités France

Associations et membres individuels présents :

Avully–Remetea, Meyrin–Sânmartin, Monthey–Telciu, Moutier–Chiril, Nendaz–Gherla, Onex–Brădulet, Plan-les-Ouates–Sângeorgiu de Pădure, St-Légier–Morăreni et Vevey–Goicea.

Willy et Francine Stauffer, Cornaux-Finteuşu Mare

Rodica Berdat, Jean-Claude Goy, Rose-Marie Koch, Alain Nicola, Vera et Hubert Rossel, membres du Comité.

Personnes excusées :

SE M. Bogdan Mazuru, nouvel ambassadeur de Roumanie à Berne depuis 1 année,

M. l'Ambassadeur de Suisse Arthur Mattli, retenu à Bucarest ;

M. Francisc Giurgiu, président d'OVR-Roumanie, dont le vol de Bacău a été annulé;

Mme Anne-Marie Scotto, présidente OVR Solidarités France ;

Muriel Calame, Association Gland-Jidvei; Danielle Ernst, Trélex-Galăuţaş; Argelia Lederman, EspoiRoumanie, Yens; Cédric Bonnebault, Association Entr'aide Martigny-Croix-Andrieşeni; Gilles Marti, Puplinge-Plăieşii de Jos; Commune de Martigny-Oltina; ainsi que Mme et MM. Antoinette Dessemontet, Crissier; Pierre-André Roduit, Vevey; Marc Dunant, Coffrane, et Claude Sutter, Gland.

En ouverture de la séance statutaire, M. Roland Bourgeois salue les participants au nom de l'Association Plan-les-Ouates—Sângeorgiu de Pădure, qui nous attend depuis deux ans.

Une minute de silence est observée en souvenir des amis décédés.

Séance statutaire

1. Adoption de l'Ordre du jour

L'OJ est adopté. Le Président précise que les points « Le Réseau » et « Site OVR-CH » seront traités l'après-midi.

2. Rapport d'activité 2021

Les membres ont pu prendre connaissance de ce rapport joint à l'invitation à l'AG. Il est adopté à l'unanimité.

3. Comptes 2021 – rapport des vérificatrices

Les comptes accompagnaient l'invitation à l'AG. Ils révèlent un bénéfice de CHF 1'932.70. Mmes *Antoinette Dessemontet*, Crissier, et *Muriel Favez*, Gland, ont contrôlé les comptes.

Excusées, la Secrétaire donne lecture du rapport des vérificatrices. Rodica Berdat est remerciée pour la bonne tenue de la trésorerie.

4. Adoption des comptes et décharge du comité et du caissier

Les comptes sont adoptés à l'unanimité. Décharge est donnée au comité et au caissier.

5. Budget 2022

Pour l'action « Ukraine », lancée le 4 mars auprès des membres, les frais de transferts sont pris en charge par OVR-CH. Les dons sont gérés via le compte « Raiffeisen/commission Santé ».

Une indemnité de 1'500 CHF est également prévue pour les précieux et compétents services de Francis Giurgiu.

Avec une perte de CHF 1'270 CHF, le budget est adopté à l'unanimité.

6. Cotisations 2022

Le statu quo est décidé pour l'année en cours.

7. Commission Santé

Christiane Béguin résume douze années d'une riche activité déployée dans la région lémanique pour récolter du matériel hospitalier, organiser les transports et la distribution judicieuse aux hôpitaux roumains avec la collaboration de Francis Giurgiu (cf. *Le Réseau* 69/avril 22).

8. Soutien à l'Ukraine

Suite à l'appel urgent d'OVR-RO en faveur des réfugiés ukrainiens accueillis en Roumanie, près de 10'000 CHF ont été rapidement récoltés, dès le 4 mars auprès de nos partenariats et redistribués au gré des besoins par Francisc Giurgiu. Sans vol au départ de Bacău, Francisc Giurgiu nous a transmis dans la nuit un rapport sur la situation en Roumanie, qu'Alain Nicola nous traduit. (cf. Annexe 2)

Suite à la remarque de quelques membres, il est souligné que cette action de soutien concerne l'aide en Roumanie à l'accueil de réfugiés venus d'Ukraine. L'intitulé peut prêter à confusion.

9. Assemblée générale 2023

Le lieu reste à trouver. Aucune proposition de l'assemblée.

10. Divers et propositions individuelles

S'inspirant du rapport de Francis Giurgiu, l'assemblée se rallie à la proposition de faire une relance d'OVR-CH pour l'Ukraine, à la condition que les fonds récoltés soient distribués aux familles accueillant les réfugiés qui choisissent de rester en Roumanie près de la frontière, afin de pouvoir rentrer chez eux dès que possible.

La séance statutaire est levée à 11h15.

Messages

Fred Fichot transmet les amitiés d'Anne-Marie Scotto, Présidente d'OVR-Solidarités. Le Comité français se pose aussi des questions sur son avenir. Des associations ont été dissoutes et d'autres ont étendu leur soutien vers la Moldavie. C'est compliqué. On se réjouit de l'action en cours à la frontière ukrainienne avec OVR-CH, sous l'égide de Francisc Giurgiu.

Mme Romy Ferri, Conseillère municipale, salue l'Assemblée au nom des autorités de Plan-les-Ouates et souhaite bonne continuation aux partenariats OVR-CH.

Rose-Marie Koch
Annexes 1 et 2
Crissier, le 22 juin 2022

Perspective des associations (après-midi)

Le suivi des discussions de l'après-midi n'étant plus repris dans *Le Réseau* [qui ne paraît plus (voir *Le Réseau* N° 69, avril 2022, 10-12)], le rapport des échanges sera un peu plus détaillé, vu l'importance des sujets abordés et des décisions à prendre.

1. Problématique de la transmission des archives

1.1 Introduction par Pascal Praz, président

Déjà avant la pandémie, le Comité s'était posé la question de savoir que faire des archives de l'OVR-Suisse : que garder ? comment garder ? où garder ? etc.

Il y aurait eu le *Mundaneum* à Mons, dépositaire des archives de l'OVR-International... Mais, au vu des difficultés rencontrées, entre autres par Francisc Giurgiu, pour y avoir accès, cette piste n'a même pas été envisagée. Nous souhaitons un lieu sûr, où nos archives peuvent être rapidement consultées...

En février 2019 avec Vera & Hubert Rossel et Francisc, nous nous sommes rendus au *Mémorial de Sighet*, qui possède des archives... pour voir si ce lieu aurait pu convenir. Mais, vu le peu d'informations déjà en leur possession sur l'OVR, et les conditions de conservation, cette piste a été abandonnée.

Une autre réflexion concernait l'*IICCMER* (que l'on peut traduire en français par Institut d'investigation des crimes du communisme et de la mémoire de l'exil roumain) avec qui, via Francisc nous avons eu plusieurs contacts. Mais, à Bucarest en mai dernier, avec Francisc nous avons rencontré une des chercheuses de cet institut d'État qui nous a déconseillé cette solution, car ils ne peuvent garantir la conservation de nos archives dans des conditions optimum...

C'est donc en Suisse que nous revenons aussi pour nos archives.

Cette problématique concerne bien sûr les archives nationales de l'OVR-Suisse, mais aussi celles de chacun de nos partenariats... Les questions sont les mêmes que celles signalées cidessus : Quoi ? Où ?Comment ? etc.

1.2 Point de vue de M. Gianni Ghiringhelli, archiviste

Initialement prévu pour notre AG de 2020, M. Ghiringhelli nous a déjà adressé un petit message, publié dans *Le Réseau* N° 68, octobre 2020. Mais, aujourd'hui, c'est de vive voix qu'il peut nous faire part de son expérience et de ses conseils.

Il est important de se poser cette question, de laisser des traces de nos actions, pour que d'autres puissent consulter ces documents, quelles qu'en soient les raisons. Les archives peuvent être déposées en différents endroits, au niveau local, cantonal et fédéral, mais les conditions de dépôt, de garde et de consultation ne sont pas les mêmes.

Pour les associations locales, il serait assez logique que les archives soient déposées auprès de la commune. Chaque commune a l'obligation d'avoir un lieu où conserver les archives communales, tant celles de l'administration que des associations qui en font la demande.

Pour les archives d'OVR-Suisse, parmi les différentes possibilités, tant dans des structures privées que publiques, la BN (Bibliothèque nationale suisse) peut offrir des possibilités intéressantes, qui sont à creuser plus profondément.

Que faut-il archiver?

- tous les PV par ordre chronologique ;
- les comptes, qui donnent toujours une bonne information sur ce qui a été fait ;
- les actions spéciales, qui correspondent à un événement, comme les soirées d'information, les marchés, les fêtes anniversaires...;
- la correspondance, ce qui est le plus compliqué à sélectionner : les listes des membres, ce qui est opérationnel, (voir les PV de circonstances) car, suivant qui fait le tri et suivant qui conserve au niveau local (archiviste ou non), les critères de choix pour la conservation peuvent être aléatoire et l'élimination possible ! Un(e) archiviste local(e) peut donner des pistes.

Qui peut consulter? Les membres des associations, des gens autorisés à faire de la recherche, tout le monde ? Il faut veiller à bien préciser les conditions de consultation et ne pas oublier de tenir compte de la protection légale (blocage de 70 ans?).

Il ne faut pas confondre « archivation » et « numérisation » ! L'archivage est une chose ; les procédés de numérisation, une autre ! Combien de méthodes concrètes ont-elles déjà été utilisées ? Disquette souple, disquette mobile, CD-Rom, clefs USB, clouds... Et quels sont les appareils encore capables de lire ces différents procédés de numérisation ? Il faut se méfier de la migration de la numérisation ; les méthodes changent constamment. Il est donc impératif (et plus sûr !) de garder aussi les archives écrites, quitte à les réimprimer (suivant les conditions des originaux) sur du papier qui n'est pas trop acide, pour les conserver dans de meilleures conditions. Pour plus de sécurité, il est conseillé de relier les documents écrits. Se rappeler que la numérisation demande une grande quantité d'énergie.

Il faut aussi songer à laisser des indications claires sur le lieu d'archivage et du dépôt effectif à mesure de la progression de celui-ci, surtout pour les associations locales.

1.3 Informations relatives à la Bibliothèque nationale (BN) et au Réseau

Des premiers contacts pris par Rose-Marie Koch et Hubert Rossel avec la Bibliothèque nationale suisse (BN), il ressort qu'il y a une différence entre les conditions d'entreposage et de consultation des archives numériques et des archives papier.

Dans le but de conserver une bonne vue d'ensemble des activités globales de l'association OVR-Suisse depuis le début de sa création, le Comité OVR-CH a voulu numériser la totalité des numéros parus de la publication d'OVR-Suisse, tant de l'ancienne coordination, depuis 1992, que de l'association actuelle qui lui a fait suite en 1996. Le dernier numéro (Le Réseau N° 70), qui paraîtra sous peu, formera un numéro de synthèse générale. Il apportera une plusvalue à l'ensemble de tous les aspects abordés dans les numéros précédents et constituera ainsi une contribution à la mise en valeur des archives de la publication, par le rappel de tous les articles publiés et un index général de la revue.

La BN conserve déjà dans ses collections la version imprimée de notre périodique *Le Réseau*. Les numéros peuvent être consultés uniquement sur place, à la Bibliothèque nationale suisse (BN), comme tous les journaux et les revues. Pour pouvoir consulter ou emprunter des

documents de la BN, une carte de lecteur est nécessaire, mais l'inscription et la consultation sont gratuites.

Par contre, la BN n'est actuellement pas en mesure de prendre séparément dans ses catalogues la version numérique de notre revue *Le Réseau*. Le développement des infrastructures nécessaires à l'archivage des revues est en cours de développement.

Comme alternative, la BN nous propose d'archiver notre site Internet https://www.ovr-suisse.ch dans les Archives Web Suisse. En collaboration avec les bibliothèques cantonales et les bibliothèques spécialisées suisses, la BN poursuit l'objectif de documenter l'évolution des sites internet au fil des ans et des décennies. Les Archives Web Suisse collectent les sites pour les conserver et les mettre à disposition à long terme. Normalement, les sites sont collectés et archivés à intervalle régulier (en général une fois par an). Il n'y a pas de préparation technique, ni de frais à envisager de notre part.

Une fois le site web archivé et indexé, les informations bibliographiques peuvent être consultées dans le catalogue <u>Helveticat</u> et dans <u>e-Helvetica Access</u>, le portail des collections numériques. Pour des raisons juridiques, les copies des sites ne peuvent être consultées que sur place à la Bibliothèque nationale ou auprès des institutions partenaires (p. ex. Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne) sur des postes de consultation protégés. La consultation est gratuite.

La question est ouverte : veut-on opter pour cette façon de procéder ? L'ensemble de notre site Internet ou simplement les numéros publiés de notre revue pourraient être archivés dans les Archives Web Suisse. Le processus de la copie de ce que nous voulons archiver peut prendre plusieurs semaines en fonction de la taille et de la sollicitation de leurs systèmes. En procédant de la sorte, notre site et nos publications seraient archivés à long terme.

2. Réflexion partagée sur le lendemain d'un Comité OVR-CH

2.1 Introduction par Pascal Praz, président

Depuis plusieurs années, se pose la question de l'avenir de l'OVR-Suisse.

Diminution année après année du nombre de membres, Comité extrêmement fidèle, un *Réseau* qui perd, numéro après numéro, de la matière pour les mêmes raisons et dont le Comité a décidé de stopper la publication...

Alors, tout d'abord, pour nous permettre de réfléchir à la question du lendemain du Comité OVR-Suisse, il semble important de prendre la température de la situation actuelle de nos associations présentes... Aussi le président propose, en 2-3 minutes par Association, de faire le point sur la situation aujourd'hui ou plutôt de demain, sans historique, sans nostalgie, mais sur le futur...

2.2 Point de vue des membres présents

- a) Associations et communes
- Avully-Remetea: même situation que celle signalée depuis plusieurs années: essoufflement, pas de relève ici en Suisse; on termine les projets en cours puis on passe le relais aux partenaires qui ont créé une association sur place qui fonctionne bien! Des contacts personnels vont être maintenus.
- *Martigny/Oltina* : uniquement actifs dans le cadre du projet pompiers. Restent membres par amitié.
 - Martigny/Croix-Andrieşeni (Association « Entr'Aides ») : en stand by.
- *Meyrin-Sânmartin*: plus beaucoup de fonds et plus aucun soutien de la commune ; plus de relève non plus. Avec une petite poignée d'actifs, des petites actions ponctuelles sont encore en cours avec l'aide d'un représentant à Bucarest qui se rend sur place.
- Monthey-Telciu : désinvestissement du comité suite à quelques déceptions locales ; que faire des fonds qui restent ? Dissolution prévue pour la fin de l'année. Vers une amicale Monthey/Telciu ? Démission d'OVR pour la fin de l'année présentée par le président de la Coopération.
- Moutier-Chiril : problèmes financiers suite au désinvestissement de la commune ; appel aux dons ; sur la réserve pour le futur, parce que les projets locaux proposés ne sont plus

pertinents ; les Roumains obtiennent des crédits plus importants des fonds européens ; le ressort est cassé, on arrive à terme.

- *Nendaz-Gherla* : tout marche bien, tant ici que là-bas : membres nombreux, plus de 100 membres, mais en baisse, motivés ici et beaucoup de répondant sur place en Roumanie. Comité toujours le même et difficulté de renouvellement.
- Onex-Brăduleţ: la commune s'est désengagée et l'association a été dissoute; perte de contact avec les partenaires; il reste 3 500 CHF à disposition : on va contacter Francisc pour savoir ce qui se passe et quoi faire avec ce fonds.
- Plan-les-Ouates Sângeorgiu de Pădure : la commune nous donne 20 000 CHF par année pour soutenir nos projets ; un Pacte de fraternité a été signé avec les officiels de la commune, mais qu'est-ce qu'on fait encore là-bas ?... Les contacts continuent avec Caritas sur place pour assurer le soutien scolaire. En Suisse, comité réduit. Difficultés de relation à cause de la Hongrie nationaliste.
- *St-Légier Morăreni*: des actions sont encore en cours et nous avons des fonds parce qu'il ne s'est rien passé pendant 2 ans à cause du Covid ; les devoirs surveillés sont à l'arrêt ; fonds de soutien pour des étudiants, mais nous n'avons plus de retour ; les contacts sont surtout fonctionnels et vont disparaître ; on devient inutiles sur place. Beaucoup de questions à se poser, car les gens sur place se prennent de mieux en mieux en charge.
- *Vevey-Goicea*: manque d'effectifs, nous ne sommes plus que deux ; mais il y a toujours des activités, actuellement la rénovation d'un musée sur place.
- Willy Stauffer, *Cornaux-Finteuşu Mare*: il n'y a plus de relations avec la Roumanie; les contacts sont surtout ici en Suisse; il reste malgré tout de bons contacts avec la jeunesse roumaine, avec ceux qui ont déjà reçu une formation.
 - b) Membres du Comité
- Jean-Claude Goy: il n'y plus d'activité à Morges depuis de nombreuses années; à Ciopalni, on est bien plus intéressé par les fonds européens!
- Rose-Marie Koch : l'association de Crissier a été dissoute et les archives triées ont été remises à la commune.
- *Alain Nicola*: actif dans une association locale jusqu'en 1999; toujours actif comme membre individuel pour donner des coups de main ou des informations; nombreux contacts sur place en Roumanie.
- Vera et Hubert Rossel : l'association d'Yvonand a été dissoute depuis de nombreuses années à cause de détournements sur place par les autorités officielles ; de nombreux contacts individuels sont toujours actifs avec des amis en Roumanie.
 - c) Fred Fichot, représentant d'OVR-Solidarités, France
- Il y a 2 Roumanie, celle que nous avons connue au début et avec laquelle nous sommes toujours en contact maintenant; celle-là a généralement progressé comme on l'a signalé précédemment. Mais il y a encore des villages *très* reculés, avec des problèmes énormes. Il faut passer le témoin pour que les Roumains puissent en aider d'autres, et ailleurs, ce que nous avons fait avec eux.

2.3 Et maintenant ? Quelles décisions ?

Que doit faire le Comité ? A quels besoins non-satisfaits devrait-il encore répondre maintenant pour les associations membres ? Son existence se justifie-t-elle encore vraiment, vu le manque de relève ? Comment devrait-il agir pour que, en cas de dissolution, le nom d'OVR n'en subisse pas de conséquence négative ?

Des différents points de vue exprimés à l'instant par les membres présents, il ressort que certaines associations ont cessé leurs activités ; d'autres continuent de répondre à des projets en cours ; d'autres encore ont coupé toute relation institutionnelle mais ont gardé des contacts personnels et amicaux avec des personnes rencontrées en Roumanie.

Pour ce faire, il n'y a plus de relation immédiate entre les associations membres et le Comité; les contacts sont personnels et ne dépendent plus de la coordination centrale. De plus, l'appel à membres pour le Comité, lancé depuis plusieurs années, reste toujours sans réponse. Il en a été de même pour la reprise de la rédaction du *Réseau*, qui est aussi restée sans

réponse, mais, dans ce cas précis, la question a déjà été résolue, puisque le Comité a décidé d'en arrêter la publication. Quelqu'un souligne qu'il y aura une perte au niveau des relations diplomatiques assurées par le comité OVR-CH, souvent par l'intermédiaire de son président.

Après avoir écouté les avis des uns et des autres, le Comité propose à l'Assemblée de donner mandat au Comité :

- de régler le problème des archives de l'association OVR-Suisse ;
- de préparer une réunion de dissolution, selon l'article 10 de nos statuts, et d'organiser la dissolution de l'association ;
 - de voir à quelle association poursuivant un but analogue la fortune sera versée.

Le mandat est accepté à l'unanimité des membres présents ayant le droit de vote. Aucun délai de temps n'est précisé pour l'accomplissement de ces différentes étapes.

Clôture officielle

La fin de la journée se termine autour d'un thé/café.

Vera & Hubert Rossel

Yvonand, le 30 juin 2022

Message reçu de SE. M. Bogdan Mazuru, nouvel ambassadeur de Roumanie à Berne

Monsieur le Président de l'OVR Suisse, cher Monsieur Pascal Praz, Chers membres de l'OVR-Suisse, chers amis de la Roumanie,

Je regrette de ne pas pouvoir être présent à la réunion de l'Assemblée générale de l'OVR-Suisse, mais il me fait un très grand plaisir de vous envoyer un salut chaleureux et mes remerciements pour votre engagement dans le projet OVR.

OVR Suisse est une organisation avec une déjà longue histoire, qui a contribué d'une manière remarquable à serrer la coopération entre nos pays et surtout les relations humaines entre les Suisses et les Roumains. Ce sont justement les relations humaines qui sont les plus importantes et qui sont le meilleur indicateur de la solidité des liens et de l'amitié entre deux pays.

J'ai eu l'occasion et le plaisir de rencontrer M Pascal Praz, il y a quelques jours, et il m'a mis au courant des activités initiées et déroulées au cours des dernières années, en incluant ici les récents efforts pour le soutien des réfugiés ukrainiens en Roumanie. Une fois de plus on voit que la solidarité est une qualité indispensable dont on a tous besoin pour défendre les valeurs communes sur lesquelles est fondée notre civilisation européenne.

Chers amis, je vous remercie encore une fois pour votre engagement, pour votre enthousiasme et pour votre amitié pour la Roumanie. J'espère pouvoir vous rencontrer dans les mois qui viennent et je vous souhaite beaucoup de succès.

[Message reçu le 10 juin 2022]

Rapport de mission sur le soutien d'OVR-CH et OVR-F aux refugiés de guerre venant d'Ukraine

Dans une première phase, le 4 mars 2022, on a répondu à l'appel d'urgence concernant la situation des réfugiés à la frontière roumaine avec l'Ukraine, lorsque nous avons décidé d'intervenir ensemble pour aider les réfugiés. Aujourd'hui, après plus de 107 jours, la situation s'est calmée dans différentes régions de l'Ukraine, mais elle reste toujours tendue et le régime de guerre dans la région de Severdonetsk pourrait décider du sort de l'ensemble du Donbass. Il y a de nombreux problèmes de santé avec des épidémies majeures de choléra à Marioupol et des pénuries aiguës de médicaments à Kherson.

Du déclenchement de la guerre, le 24 février 2022, à aujourd'hui, 1 161 655 citoyens ukrainiens sont entrés en Roumanie, mais le pourcentage de réfugiés diminue de jour en jour parce qu'ils retournent en Ukraine dans des zones où il n'y a plus de conflits violents.

L'effort d'OVR depuis le dernier rapport s'est concentré sur :

- L'assistance aux réfugiés de la République de Moldavie, district d'Ungheni, tant dans les centres de placement que dans les communes de la région d'Ungheni qui accueillent des familles venant d'Ukraine.
- L'accompagnement des familles hébergées par l'Association « SOS Villages d'Enfants » s'est poursuivi, ainsi que le paiement d'abonnements pour les trajets en bus privé qui relient le centre de *Hemeiuşi* et la base de *Letea*.
- Vers la fin du mois, à une date qui sera fixée par l'OVR-Moldova, nous continuerons à nous déplacer vers d'autres communes du district d'Ungheni, que nous n'avons pas couvertes dans une premier temps, et une partie du district de Râșcani, une fois les listes établies par les responsables du district de Râșcani.
- Achat de différents produits d'hygiène et d'alimentation pour les centres de placement à Ungheni et Sculeni, ainsi que pour l' « Asociația Degețel » en République de Moldavie.

Selon le montant d'argent reçu, nous pourrons poursuivre les actions de soutien aux réfugiés d'Ukraine, soit par un soutien sur place, soit en les aidant financièrement pour retourner à leur domicile initial pour ceux qui décident de quitter la Roumanie.

Pour montrer la conformité des phases 1 et 2, nous joignons des documents et des photos des missions effectuées. Un rapport final sera rendu soit à la fin du conflit russo-ukrainien, soit quand le soutien financier d'OVR-CH et OVR-F prendra fin.

Francisc GIURGIU Président d'OVR-RO

[Message reçu le 10 juin 2022]